

Industrie pharmaceutique : outil ou acteur de la diplomatie sanitaire

Robert Sebbag,

Vice-président « Accès au Médicament », Sanofi

Quand on parle de diplomatie sanitaire on fait référence le plus souvent aux grands organismes internationaux liés à la santé, aux agences gouvernementales des pays, aux gouvernements eux-mêmes, aux ONGs, très rarement au secteur privé, et en particulier, aux industries de santé.

Pourtant, qui dit santé publique dit aussi thérapeutique, prévention, diagnostics. Trois domaines fondamentaux pour mener une politique de santé. Les grands pays qui jouent un rôle dans les relations internationales et qui utilisent la santé comme un outil de leur diplomatie ont tous des industries de santé fortes :

- États Unis : Pfizer, Eli Lilly, Merck, Becton Dickinson, J&J, ...
- Royaume Uni : GSK, Astra Seneca, ...
- Suisse : Novartis, Roche
- Et notre pays, la France : Sanofi, Bio Mérieux ...

On trouve dans ces grandes entreprises le développement de médicaments mais aussi de vaccins et d'outils diagnostiques.

Les industries de la santé, en particulier dans le domaine du médicament, ont été, et sont, toujours très critiquées, en particulier pour des prix qui ne sont pas compatibles avec le niveau de vie des pays les plus pauvres. La question de l'accès aux médicaments antirétroviraux sur le continent africain pour les malades du sida a été le point d'orgue, à la fin des années 1990 (procès de Pretoria) de ces critiques.

Si un seul point positif à cette situation est à noter, c'est celui de la prise de conscience de cette industrie face à ces responsabilités. Depuis cette époque des politiques de prix différenciés, des politiques de licences volontaires ont été menées qui font que ces industries deviennent un partenaire incontournable pour l'accès aux soins pour une grande partie de la population mondiale.

Certes tout n'est pas réglé car si la santé n'a pas de prix elle a bien un coût. La propriété intellectuelle et la politique de brevet reviennent souvent dans les critiques envers les industriels. Il faut rappeler pourtant que 95 % des médicaments de la liste des médicaments essentiels de l'OMS sont hors brevet. La propriété intellectuelle doit être analysée en fonction de l'importance de l'innovation, donc des coûts de recherche et développement de nouvelles molécules.

Différentes études montrent que depuis quelques années la recherche sur les maladies tropicales négligées a repris, en particulier pour des maladies où peu de traitements existent.

Sanofi, par exemple, mais aussi d'autres sociétés ont ouvert leurs librairies chimiques à différentes organisations, en particulier DNDi (Drugs for Neglected Diseases initiative) pour y trouver ce qui pourrait devenir de nouveaux médicaments. Des programmes de santé importants sont menés par des industriels : Sanofi par exemple avec l'OMS depuis 12 ans finance des programmes de lutte contre la maladie du sommeil. Programme qui a permis de traiter presque 200 000 personnes et qui pourrait aboutir à une quasi élimination de cette maladie en 2020.

Si le domaine des maladies transmissibles semble mieux couvert aujourd'hui grâce à des nouveaux mécanismes de financement (Fonds Mondial, UNITAID, PEPFAR, ...) ce n'est pas encore le cas pour les maladies chroniques en forte augmentation dans les pays émergents et dans les pays en voie de développement.

Une fois de plus répétons qu'aucune politique de santé ne peut être menée sans les industries de santé qui, si elles fournissent des outils (médicaments, vaccins, diagnostics) elles en sont aussi les acteurs.